

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2018/12/18-16**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18 décembre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis du conseil du SCASC en date du 29 novembre 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Augmentation de la subvention de la restauration**

Le conseil d'administration approuve l'augmentation de la subvention de la restauration à hauteur de 1,50 euros par repas au bénéfice des personnels dont les indices vont de 292 à 657.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 18 décembre 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université

